

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Conseil municipal du 26 novembre 2022

1. Rétrospective

Des finances communales assainies
permettant de faire face aux impacts
des crises sanitaire et énergétique

Des finances communales assainies qui ont permis d'affronter la multiplication des crises depuis 2020

➔ **La gestion rigoureuse de la Ville a permis d'amortir la multiplication des chocs exogènes depuis 2020 :**

- **+ 8 M€ d'épargne brute** en 2019 par rapport à 2014 ;
- **Une capacité de désendettement** passée de 9,5 années en 2014 à **6,2 années** en 2019.

<i>Budget principal</i>	2014	2019	2020	2021
Epargne brute	19,7 M€	28,0 M€ (+ 8 M€ / 2014)	20,9 M€	24,5 M€ (+ 3,6 M€ / 2020)
Capacité de désendettement	9,5 ans	6,2 ans (- 3,3 ans / 2014)	8,9 ans	7,8 ans (- 1,1 an / 2020)

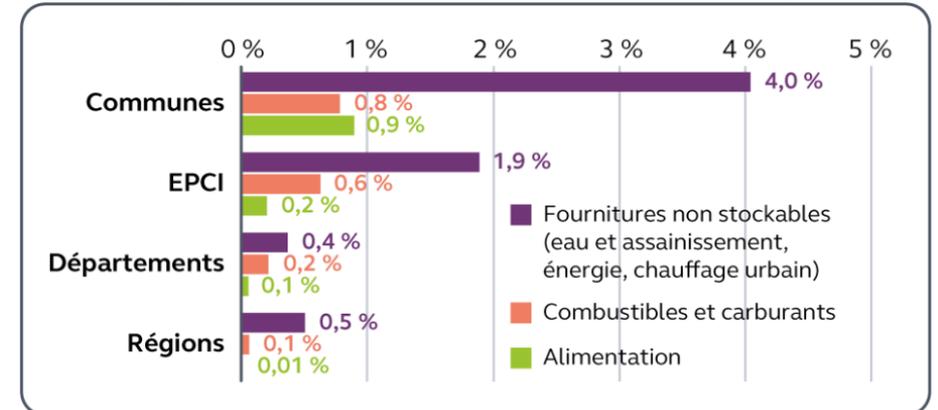
➔ **C'est bien cette santé financière largement assainie** qui a permis à Avignon de ne pas faillir face à la multiplication des crises depuis 2020 (covid-19 puis impacts de la guerre en Ukraine) et d'assumer son rôle de protection, d'accompagnement et de solidarité dû à chacun de ses habitants.

Un choc conjoncturel, particulièrement marqué pour l'échelon communal

➔ L'agression de la Russie en Ukraine et ses conséquences ont assombri, au niveau mondial, les perspectives de reprise économique dans un contexte d'inflation élevée.

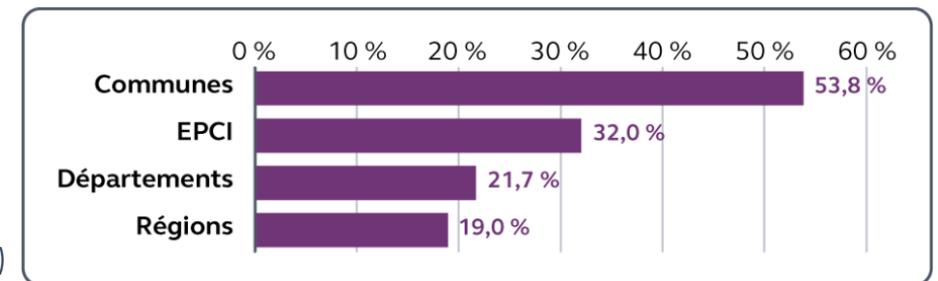
- Accélération durable de l'inflation en France (INSEE) : 5,3 % en 2022 ; 4,2 % en 2023.
- L'échelon communal est particulièrement exposé à deux chocs exogènes en 2022 (Cour des comptes) :
 - La très forte hausse des **dépenses d'énergie**

Part des dépenses énergétiques et alimentaires dans les dépenses de fonctionnement des collectivités en 2021 (Cour des comptes, 2022)



- La hausse du point d'indice de 3,5 % et plusieurs mesures de rattrapage du SMIC

Part des dépenses de personnel dans les charges réelles de fonctionnement des collectivités (Cour des comptes, 2022)



Avignon, une ville particulièrement touchée par cette nouvelle crise

➔ Comme observé dans de nombreuses communes, la Ville d'Avignon doit faire face à une évolution exponentielle de ses dépenses d'énergie (multipliées par 2,3 entre 2021 et 2023).

<i>Budget principal</i>	2021	2022	BP 2023	<i>Evol. 2023/2022</i>
60612 Energie	4 219 522	6 246 301	10 015 930	3 769 629
60621 Combustibles	44 992	68 928	62 800	- 6 128
60622 Carburants	400 758	561 095	480 000	- 81 095
TOTAL	4 665 272	6 876 324	10 558 730	3 682 406

Une collectivité qui assume de **fortes charges de centralité** et qui a fait le **choix de services publics de proximité** (9 mairies de quartier, réseau d'équipements sportifs et culturels de proximité dense)...

... au service d'une population nécessitant des dispositifs de soutien exceptionnels

- Taux de pauvreté en 2019 (INSEE) : 31 % (moyenne France métropolitaine : 14,6 %) ;
- Part des ménages fiscaux imposés en 2019 (INSEE) : 46 % (France métropolitaine : 57,6 %).

➔ D'où l'objectif ambitieux porté par le plan « CAP Sobriété Énergétique » d'une réduction en 2023 de la consommation énergétique de la Ville à hauteur de - 15%.

La multiplication des crises depuis 2020 s'est traduite par une forte tension budgétaire, notamment en fonctionnement

	2020	2021	Covid 2020-2021	Effet inflation 2022	TOTAL 2020-2022
Dépenses réelles de fonctionnement	2 860 000	1 547 564	4 407 564	6 267 800	10 675 364
Recettes réelles de fonctionnement	- 3 245 000	- 2 263 000	- 5 508 000		- 5 508 000
Dépenses d'investissement	3 170 000	-	3 170 000		3 170 000
Recettes réelles d'investissement	-	- 1 408 000	- 1 408 000		- 1 408 000
TOTAL	9 275 000	5 218 564	14 493 564	6 267 800	20 761 364

➔ De 2020 à 2021, le coût consolidé de la crise sanitaire s'est élevé à 14,5 M€.

Pour l'année 2022, l'impact budgétaire de l'inflation est évalué à 6,3 M€ :

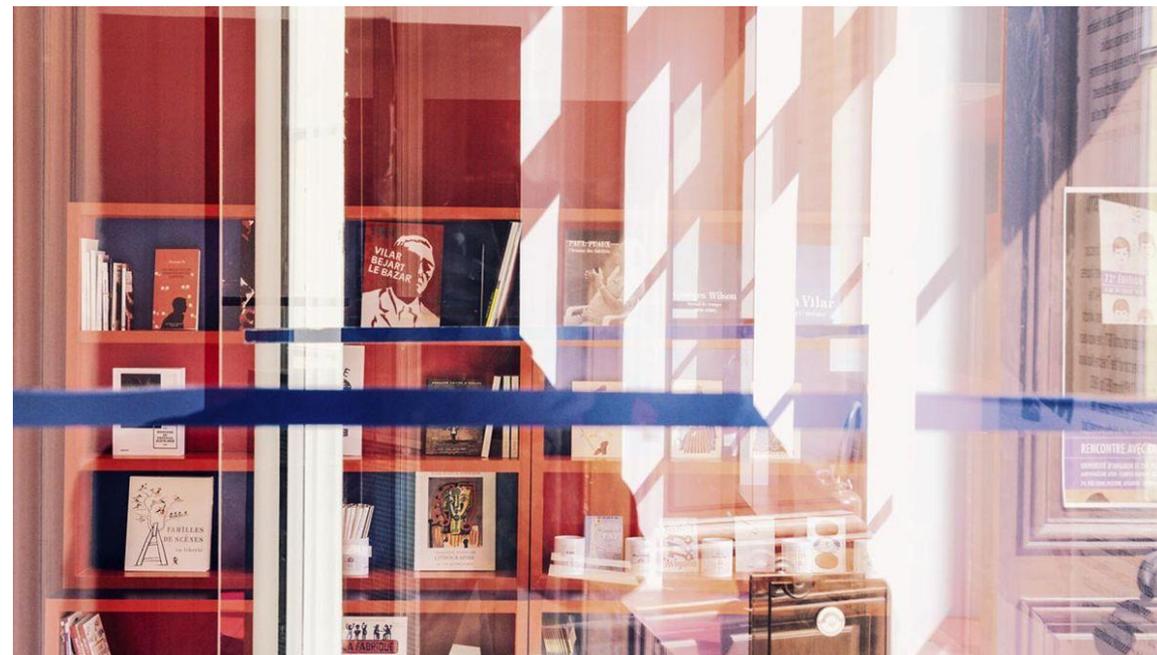
- Charges à caractère général (fluides, denrées alimentaires, revalorisations contractuelles, etc.) : 2,8 M€ ;
- Masse salariale (1,4 M€ au titre du point d'indice de juillet à décembre 2022 ; 0,7 M€ concernant le relèvement du minimum de traitement / SMIC) : 2,1 M€ ;
- Impact sur les budgets annexes de la Ville : 1,3 M€.

➔ L'accélération de l'inflation ainsi que les dépenses liées à l'emprunt toxique Deutsche Bank en 2022 (1,4 M€) devraient entraîner une **dégradation conjoncturelle de l'épargne brute de la collectivité** (17,4 M€ /18,8 M€ hors Deutsche Bank), alors même que la Ville avait réussi à redresser la situation en 2021 grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses.

FOCUS : les livraisons 2022



Rénovation du jardin du Musée Calvet
(539 k€ HT dont 233 k€ pour la Ville)



Mise en accessibilité et en sécurité de la Maison Jean Vilar
(1,4 M€ HT, dont 1,16 pour la Ville)

FOCUS : les livraisons 2022



**Végétalisation de 3 nouvelles cours d'école :
Écoles Simone Veil, Massillargues et Clos du Noyer**
(437 k€)

**Création de la première
maison commune
de Saint-Chamand**



**Extension du groupe scolaire
Sainte-Catherine**
(870 k€)



FOCUS : les chantiers lancés en 2022



Plan Piscines - Rénovation de la piscine Jean Clément
(4,1 M€ HT dont 1,9 M€ pour la Ville)



Travaux de requalification de la rue Thiers
(2,7 M€)

FOCUS : les chantiers lancés en 2022



Future Ecole Joly Jean
Un bâtiment éco-construit (12 M€)

Parvis de la Gare centre
Un espace réhabilité et verdoyant (6 M€)



2. Orientations budgétaires pour 2023

Un budget de résilience
pour continuer à bâtir la ville du futur

Un projet de budget 2023 de résilience

➔ En 2020, la majorité municipale débutait un nouveau mandat en affrontant une **crise sanitaire d'un niveau inédit**, impactant fortement, sur les années 2020 et 2021, les finances de la Ville.

En 2022, la Ville d'Avignon a dû faire face aux impacts liés à l'**accélération de l'inflation**, conduisant à une nouvelle attrition de ses marges de manœuvre en fonctionnement.

➔ **Dans un contexte énergétique encore très incertain pour 2023, la Ville d'Avignon a décidé de bâtir un budget de résilience pour :**

- Continuer d'**investir** pour notre avenir ;
- Renforcer l'attractivité d'Avignon en renforçant l'**adaptation de la Ville au changement climatique**.

➔ **Cette ambition municipale s'appuiera sur un budget fondé sur trois fondamentaux :**

- L'accélération et l'accentuation de notre volonté d'inscrire Avignon dans une démarche de transition climatique et écologique, notamment dans le cadre du **PPI de transition écologique prévu pour juin 2023** ;
- **La non-augmentation des taux des impôts locaux depuis 2014** ;
- La dynamique de co-construction du vivre-ensemble et de l'ambition urbaine, grâce au **soutien en faveur du pouvoir d'achat**, à un **haut niveau d'accompagnement du tissu associatif** et des projets citoyens soutenus dans le cadre du **budget participatif**.

Un objectif volontariste d'augmentation des ressources, en dépit du choix réaffirmé de ne pas augmenter les taux

➔ Solidaire, la Ville poursuivra son engagement en direction des Avignonnaises et des Avignonnais :

- **0 % d'augmentation du taux des impôts locaux**, comme cela a été le cas depuis 2014 ;
- Augmentations des taux de taxe foncière à :
 - Marseille : + 14 % en 2022 ;
 - Paris : + 52 % en 2023 ;
 - Grenoble : entre + 15 et + 25 % en 2023 ;
- Année II de la diminution des tarifs de la restauration scolaire (nouvelle baisse pour tous au 1^{er} septembre 2023).

➔ **Un niveau de dotation de l'Etat en légère augmentation.** Sous réserve de la confirmation dans le cadre du CA 2022, la Ville devrait par ailleurs être **éligible au filet de sécurité** (à percevoir en 2023).

➔ **Une optimisation et une diversification des recettes de la collectivité** : locations d'espaces communaux, optimisation de certaines recettes, créations de nouvelles sources de recettes, mécénat...

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées afin de limiter la hausse des dépenses énergétiques

- ➔ Le projet de BP 2023 intègrera les très **fortes augmentations sur les dépenses énergétiques**. Cette prévision tiendra compte du double impact :
 - de l'amortisseur électricité annoncé par le Gouvernement (cette baisse étant directement répercutée sur la facture de la collectivité) ;
 - des économies liées à la mise en œuvre du Plan « CAP Sobriété Énergétique » (moins 15 % de consommation en 2023).
- ➔ En prévision de la **hausse durable des taux** et afin de **solder le contentieux Deutsche Bank** concernant un contrat de swap de 2009 (2,5 M€ en 2023), les frais financiers sont réhaussés.
- ➔ **Les dépenses de personnel seront stabilisées en 2023** par rapport à l'exécution projetée pour 2022. Pour absorber les hausses incompressibles (effet année pleine du point d'indice, glissement vieillesse-technicité), un pilotage rigoureux des heures supplémentaires, des remplacements et des recrutements sera conduit.
- ➔ **Les aides au tissu associatif avignonnais seront sanctuarisées.**

Des dépenses de fonctionnement orientées pour financer les priorités d'action de la mandature

➔ L'équipe municipale poursuivra le développement d'actions et de projets en cohérence avec les priorités qui ont été partagées et co-construites avec les Avignonnaises et les Avignonnais lors des élections de 2020 :

- **Priorité au climat**, au travers de la mise en œuvre du Plan « CAP Sobriété Énergétique » et du PPI de transition écologique ;
- **Priorité aux écoles, à nos enfants et à notre jeunesse** au travers d'initiatives volontaristes qui seront conduites dans le cadre de la Cité Educative, de l'initiative « Ville amie des enfants », d'« Avignon, terre de cultures 2025 », d'« Avignon, terre de jeux 2024 », du Programme de réussite éducative ;
- **Priorité à la culture**, par le maintien d'un haut niveau de subventionnement aux acteurs culturels, le prix littéraire des Avignonnais et la montée en puissance d'« Avignon, terre de cultures 2025 » (ouverture en 2023 de deux maisons-folies, organisation du festival Id'iles en juin 2023) ;
- **Priorité aux actions de solidarité**, grâce à la poursuite des corbeilles solidaires du programme « Ville amie des aînés », des animations et ateliers culturels et sportifs en toute liberté, d'un Été à Avignon et du nouveau dispositif « Avignon Sport Santé » ;
- **Priorité à la tranquillité publique et à la qualité de vie**, avec un renforcement des actions de terrain, une présence accrue de la police municipale (nouveau poste mutualisé avec la Police nationale, réaménagement des postes de Montfavet et des quartiers Ouest, déploiement de la vidéoprotection) ;
- **Priorité à la transformation de nos mairies annexes en maisons communes** (2023 : quartiers Ouest et Nord).

Une évolution maîtrisée de l'encours de dette

- ➔ Afin d'assurer l'ambition qui est la nôtre sur les investissements nécessaires pour continuer de transformer notre ville, il sera proposé de voter un budget primitif avec un **endettement légèrement réhaussé** (environ 1 %).
- L'objectif sera de viser un encours de la dette en exécution 2023 de 195 M€ avec une **capacité de désendettement de 9,6 années**, en diminution par rapport à 2022 ;
 - Les **financements complémentaires de nos partenaires** régionaux (1,9 M€ sur l'école Joly Jean), du Grand Avignon (2 M€ supplémentaires dans le cadre du fonds de concours) et du Fonds vert de l'Etat (doté de 2 Md€ au plan national) permettront de limiter le recours à l'emprunt en gestion 2023.

<i>Budget principal</i>	2014	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne brute	19,7 M€	20,9 M€	24,5 M€	17,4 M€ <i>Hors D. Bank : 18,8 M€</i>	20,4 M€ <i>Hors D. Bank : 22,9 M€</i>	24,4 M€
Capital restant dû au 31/12	186,2 M€	186,4 M€	190,5 M€	192 M€	195 M€	200 M€
Capacité de désendettement	9,5 ans	8,9 ans	7,8 ans	11,1 ans	9,6 ans	8,2 ans

Continuer de bâtir la Ville du futur, en l'ancrant dans la transition climatique

- ➔ En juin 2021, la Ville s'est dotée d'un **Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 ambitieux** :
- **48 M€** d'investissements seront budgétés par la Ville en **2023** dans le cadre du PPI.



- ➔ Dans le prolongement du Plan local pour le climat adopté en 2022, la Ville d'Avignon amplifiera son action en harmonie avec les défis climatiques en se dotant d'ici juin 2023 d'un **Plan Pluriannuel d'Investissement de transition écologique**.

Continuer de bâtir la Ville du futur, en l'ancrant dans la transition climatique



Achèvement des travaux de requalification de l'avenue Moulin Notre Dame
avec l'avenue de la Reine Jeanne et livraison de la Maison Folie
(1,1 M€)

Ouverture au printemps prochain
de la Maison de la Nature et des Iles
Porte d'entrée du Grand Parc de La Barthelasse
(530 k€)



Réalisation de la voie douce de la Confluence
(1,9 M€)

Continuer de bâtir la Ville du futur, en l'ancrant dans la transition climatique



La bibliothèque Jean-Louis Barrault

Développer la lecture publique dans un équipement novateur (9,6 M€)



Les Bains Pommer

Un joyau du patrimoine enfin rendu au public (6 M€)



Continuer de bâtir la Ville du futur, en l'ancrant dans la transition climatique



Axe Carnot-Carreterie
Rendre l'espace aux habitants (5,6 M€)

**Plan Piscines - Rénovation
de la piscine Chevalier de Folard**
(4,6 M€)

